

Description : le film adhésif de protection solaire SOL 148 permet de lutter efficacement contre le phénomène d'effet de serre. Ce film rejette 48% de l'énergie solaire et réduit ainsi la surchauffe des locaux tout en conservant la vision extérieure. Il est un facteur réel d'amélioration du confort.

Les films adhésifs de protection solaire SOL 148 sont composés d'une couche de polyester et d'une couche de métallisation par points, d'un adhésif et d'une pellicule de protection à enlever lors de la pose. Ils sont traités anti-rayures.

Utilisation : sur tous les vitrages.

Méthode d'application : face intérieure, à l'eau savonneuse.

Entretien du vitrage : solution à base d'eau savonneuse, 30 jours après la pose. Les produits de nettoyage qui pourraient rayer le film sont à proscrire. Ne pas appliquer de stickers ou tout autre adhésif sur le film.

Durabilité : 15 à 20 ans pour une application verticale en Europe Centrale.

Garantie : 10 ans.

Stockage : 2 ans à partir de la livraison. Ce film doit être conservé à l'abri de l'humidité excessive et à l'écart des rayons solaires, à une température inférieure à 38°C.

Remarques importantes : la surface à coller doit être exempte de poussière, de graisse ou de tout autre contaminant. Certains matériaux comme le polycarbonate peuvent générer des problèmes de bullage. Un test de compatibilité est donc recommandé.

Support	Polyester 36 microns	
Adhésif	Polymer Acrylique 19 gr/m ²	
Couleur	Points Aluminium	
Protecteur	Polyester Siliconé 23 microns	
Application	Interne	
	Été	Hiver
Réflexion énergie solaire	28 %	22 %
Absorbition énergie solaire	30 %	22 %
Transmission énergie solaire	42 %	56 %
Transmission lumière visible	58 %	60 %
Réflexion lumière visible	28 %	22 %
Energie solaire rejetée	48 %	34 %
Transmission des U.V.	10 %	10 %
Résistance thermique	de -20°C à 80°C	
Température d'application	Minimum 5°C	
Dimensions	1.52 m x 2.5 m	
	1.52 m x 10 m	
	1.52 m x 30 m	

Classement au feu

M1

Dans le but d'améliorer sans cesse nos productions, nous pourrions être amenés, sans préavis, à modifier les teintés et procédés de fabrication de nos produits.

Nous recommandons à nos utilisateurs, avant de mettre notre produit en oeuvre, de s'assurer qu'il convient exactement à l'emploi envisagé et d'être en conformité avec les normes en vigueur.